

ardouin
pajante qui ont déclaré ne savoir signer de ce luy-mesme signé
pajante propose de serment d'oyne
Le 13. Janvier 1732 a l'el. Baptiste d'ant. L'eglise d'oyne L'oyne
fille de francine de marjay monsigne le 13. marie marie
marjay femme ont les jurant le marie de arba l'oyne le l'oyne
de marjay qui ont déclaré ne savoir signer de ce luy-mesme signé
pajante propose de serment d'oyne
Le 13. Janvier 1732 a l'el. Baptiste d'ant. L'eglise d'oyne Joseph fils
Legitime de francine de marjay L'oyne le 13. marie Jean L'oyne
ont les jurant le marie Joseph d'ant. le 13. marie Jean L'oyne
qui ont déclaré ne savoir signer de ce luy-mesme signé pajante
proposer de serment d'oyne
Le 14. Janvier 1732 a l'el. Baptiste d'ant. L'eglise d'oyne L'oyne
fils de marie L'oyne le 14. marie L'oyne le 14. marie L'oyne
le marie L'oyne le 14. marie L'oyne le 14. marie L'oyne
ne savoir signer de ce luy-mesme signé pajante d'oyne
Le 16. Janvier 1732 a l'el. Baptiste d'ant. L'eglise d'oyne L'oyne
L'oyne le 16. marie L'oyne le 16. marie L'oyne le 16. marie L'oyne